



Extrait de procès-verbal de la session spéciale du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, tenue le 24 janvier 2026, à 9 h, au Centre communautaire de l'île.

Sont présents messieurs les conseillers Colin Surprenant et André-Pierre Contandriopoulos et mesdames les conseillères Joanie Harrison et Sophie Mauzerolle, formant quorum sous la présidence de Mme Louise Newbury, mairesse.

Est aussi présent M. Gérald Dionne, directeur général et greffier-trésorier.

Résolution numéro 26.01.24.04

8. Adoption du plan triennal d'immobilisation pour les années 2026-2027-2028

CONSIDÉRANT QU'EN vertu de l'article 954 alinéa 1 du Code municipal, le Conseil doit durant la période allant du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter le plan triennal d'immobilisation, toutefois, lors d'une année d'élection générale au sein de la municipalité, la période est prolongée jusqu'au 31 janvier de l'année suivante ;

CONSIDÉRANT QU'UN avis public pour annoncer la tenue d'une séance extraordinaire du conseil pour l'adoption du plan triennal d'immobilisation pour les années 2026, 2027 et 2028 a été donné le 17 novembre 2025 et qu'un rappel a été donné le 12 janvier 2026 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont obtenu copie du projet de plan triennal d'immobilisation le 10 janvier 2026 ;

EN CONSÉQUENCE, Mme Joannie Harrison, appuyé par M. André-Pierre Contandriopoulos propose que le conseil adopte, le plan triennal d'immobilisation pour les années 2026, 2027 et 2028 qui suit et les prévisions de financement prévues pour la réalisation de ces travaux :

	Année 2026	Année 2027	Année 2028
Projet 1 : Station de phare			
1.3 Module d'hébertisme à proximité du Pavillon Lindsay	62 000 \$		
1.4 : Réfection de l'enveloppe extérieur du pavillon Lafrance – Honoraire professionnels	25 500 \$		
1.5 : Réfection de l'enveloppe extérieur du pavillon Lafrance – Travaux			152 000 \$
1.6 Amélioration des sentiers et confection ou fourniture de bancs et de nichoirs	3 500 \$		
1.7 Peinture du toit de la lanterne et des fenêtres	5 000 \$		
Projet 2 : Centre de récupération / Garage municipal			
2.2 Mise aux normes système d'évacuation des eaux usées pour le logement et le centre de récupération et honoraires professionnels (1 500 \$)	25 393 \$		

2.3 : Décontamination du plancher et recouvrement de plancher de caoutchouc	4 000 \$		
2.4 : Agrandissement et réaménagement logement de fonction - remplacement de la toilette		190 000 \$	
Projet 4 : Chemin du Phare			
4.1 : Concassage de roc et gravellage	59 990 \$		
Projet 5 : Bureau municipal			
5.1 : Rénovation de la salle de bain de l'étage, plancher du corridor et accès bureau	27 733 \$		
5.2 : Remplacement ou restauration de fenêtres	16 866 \$		
5.3 Rénovation plancher bureau sud-est, étage	4 762 \$		
5.4 : Rénovation salle de rencontre/comptoir-lunch	15 287 \$		
5.5 Réfection des lucarnes	1 000 \$		
Projet 6 : Hangar municipal			
6.1 : Réfection des murs extérieurs	24 004 \$		
Projet 7 : Chemin de l'ile			
7.1 Gravellage		95 000 \$	
7.2 Sécurisation du passage piéton			200 000 \$
7.3 Remplacement de ponceaux + fossés	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
7.4 Remplacement de la signalisation		5 000 \$	
Projet 8 : École Michaud			
8.1 : Remplacement / restauration des fenêtres		24 873 \$	
8.2 Peinture des murs extérieurs	5 000 \$		
8.3 Mise en valeur du fumoir	3 000 \$		
Projet 9 : Centre communautaire			
9.1 : Réfection de la toiture			50 000 \$
9.2 Déplacement de la borne de recharge	5 000 \$		
9.3 Aménagement de bancs	4 000 \$		
Projet 10 : Quai-d'en-Haut			
10.1 Aménagement extérieur	7 000 \$		
Projet 11 : Équipements			
11.1 Tracteur			120 000 \$
Projet 12 : Héliport			
12.1 Congélateur et réfrigérateur	2 000 \$		
Projet 13 : Projet citoyen			
13.1 Initiatives citoyennes	2 500 \$	3 000 \$	3 500 \$
Total	313 535 \$	327 873 \$	535 500 \$

TECQ : Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec

FIECLT : Fonds d'infrastructures des équipements culturels, de loisirs, de développement économique et de transport

URLS : Loisirs Bas-Saint-Laurent

MCC : ministère de la Culture et des communications du Québec

FIM : Fonds d'infrastructures municipales

MPO : Ministère Pêches et Océan

Financement prévu pour la réalisation des travaux

Projet 1.3 : TECQ 30 000 \$ + FIECLT 6 000 \$ + Fonds éolien 12 500 \$ + URLs 9 000 \$ +
Député 500 \$ + MRC de RDL 4 000 \$
Projet 1.4 : TECQ 15 000 \$ + FIECLT 3 000 \$ + MCC 7 500 \$
Projet 1.5 : TECQ 52 000 \$ + FIECLT 20 000 \$ + MCC 80 000 \$
Projet 1.6 : PNHA 3 500 \$
Projet 1.7 : FIECLT 5 000 \$
Projet 2.1 : TECQ 25 393 \$
Projet 2.2 : FIM 4 000 \$
Projet 2.3 : PRACIM 150 000 \$ + Emprunt 40 000 \$
Projet 4.1 : TECQ 59 990 \$
Projet 5.1 : TECQ bonifié 26 233 \$ + FIM 1 500 \$
Projet 5.2 : TECQ bonifié 11 763 \$ + FIM 5 103 \$
Projet 5.3 : TECQ bonifié 4 762 \$
Projet 5.4 : TECQ bonifié 14 287 \$ + FIM 1 000 \$
Projet 5.5 : FIM 1 000 \$
Projet 6.1 : TECQ bonifié 17 954 \$ + 6 050 FIM
Projet 7.1 : TECQ 95 000 \$
Projet 7.2 : PPA-ES 200 000 \$
Projet 7.3 : PPA-CE 30 000 \$
Projet 7.4 : FIECLT 5 000 \$
Projet 8.1 : TECQ 24 873 \$
Projet 8.2 : FIECLT 5 000 \$
Projet 8.3 : FIECLT 3 000 \$
Projet 9.1 : TECQ 50 000 \$
Projet 9.2 : FIECLT 5 000 \$
Projet 9.3 : PNHA 4 000 \$
Projet 10.1 : Fonds MPO 7 000 \$
Projet 11.1 : Emprunt 120 000 \$
Projet 12.1 : Fonds éolien 2 000 \$
Projet 13.1 : Fonds éolien 9 000 \$
Adopté à l'unanimité.

**VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE SOUS RÉSERVE DE L'APPROBATION DU
PROCÈS-VERBAL.**

Donné à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, ce 2 février 2026.



Gérald Dionne
Directeur générale et greffier-trésorier